

COMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- 060474

72790

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3084 Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : Bouzelin Houma V-V Nabil Med

Date de naissance :

Adresse : Drissia 4 Rue 3 N° 11 Case

Tél : 0522285327 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Ibtissam SEDINI

Cachet du médecin :

Médecine Générale
Nutrition Médicale-Diététique-Diabète
Traitement de la Douleur
Ay Omar 5000 El Khatib Rue 3 N°1, 1^{er} Etage
Tel: 0522 28 19 22- Casablanca

Date de consultation : 19/04/2021

Nom et prénom du malade : BOUZAHIR HOURRA Age:

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Epyl, Sallamel

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes Natures des Actes Nombre et Coefficient Montant détaillé des Honoraires Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

19/04/2021 U 13089
03/05/2021 Antul 4690

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

Date

Montant de la Facture

01/05/2021 4690
19/04/21 264,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien

Date des Soins

Nombre

AM

PC

IM

IV

Montant détaillé des Honoraires

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

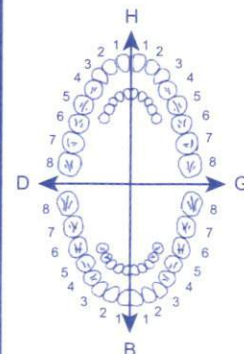
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le b

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées Nature des Soins Coefficient



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

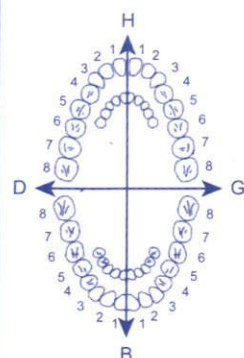
H
25533412 21433552
00000000 00000000
D 00000000 00000000 G
35533411 11433553
B

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Ibteissam SEDDINI

Médecine Générale

DU en Nutrition Médicale et Diabète

DU en Traitement de la Douleur

Echographie

Adultes et Enfants



الدرستوة إبتسام صديني

الطب العام

دبلوم في التغذية و السكري

دبلوم في علاج الآلام

الفحص بالصدى

الكبار و الصغار

Casablanca le : 19/04/2021

M^{re} Benzahen Hourra

139.00

1) Iméso 20 gel (SV)

1 gel le matin avant
repas

31.60

2) Pyroax (SV)

94.00

3) Defencia sticks (SV)

264.60

PHARMACIE OUMINI
439, Bd. Abou Chouaib - 20100
Hay El Karah - Casablanca
Tél: 0522 28 32 93 56

حي عمر بن الخطاب (درب ميلان)، زنقة 3، رقم 1 الطابق الأول - الدار البيضاء
Hay Omar Bnou El Khattab (Derb Milan), Rue 3 N°1, 1er Etage - Casa
Tél: 0522 28 19 22

CE N° : DA20201907416DMP/20UCA/MAV2
PPC : 94,00 DH
N° de lot : 20001 PER 03/2022

Pharmacien Responsable

PYROSIX®

original de couleur - Recouvrement de couleur
suspension buvable - Flacon de 250 ml

PPV : 31,50 DH



6 118000 191537

ACTICARBINE 70 MG Comp. (84)

PPV 46,90 DH SOTHEMA



6118001 070015

LOT: M0393

PER: 07/2022

PPV: 139,00 DH

PHARMACIE OUMNIA
N°439, Bd. Abou Chouaib Doukkal
Hay El Farah - Casablanca
Tel.: 05 22 92 93 56

Dr Ibtissam SEDDINI

Médecine Générale

DU en Nutrition Médicale et Diabète

DU en Traitement de la Douleur

Echographie

Adultes et Enfants



الريكتورة إبتسام صديني

الطب العام

دبلوم في التغذية و السكري

دبلوم في علاج الآلام

الفحص بالصدى

الكبار و الصغار

Casablanca le : 03/05/2021

M^r Bouzabin Hourra

46.90

1) Acticanbrie cp (SV)

1 cp (Shin) avant 24h

Dr Ibtissam SEDDINI
Médecine Générale
Nutrition Médicale - Diabète
Traitement de la Douleur
Hay Omar Bnou El Khattab Rue 3 N°1, 1^{er} Etage
Tél: 0522 28 19 22 - Casablanca

PHARMACIE OUMNI
N° 439, Bd. Abou Chouhrou Boukha
Hay El Farah - Casablanca
Tél.: 05 22 32 93 00

حي عمر بن الخطاب (درب ميلان)، زنقة 3، رقم 1 الطابق الأول - الدار البيضاء
Hay Omar Bnou El Khattab (Derb Milan), Rue 3 N°1, 1er Etage - Casa
Tél: 0522 28 19 22